



*A l'attention de,*  
**Madame Séverine DELCOMMINETTE**  
Directrice Régionale « SUD »  
Avenue de la Toison d'or  
1000 Bruxelles

Bruxelles, le 21 Novembre 2022.

**Concerne : Préavis de grève concernant l'établissement pénitentiaire de Marneffe**

**Madame la directrice régionale,**

Conformément à l'arrêté royal du 19 novembre 2019 portant exécution des articles 15 et 16 de la loi du 23 mars 2019 concernant l'organisation des services pénitentiaires et le statut du personnel pénitentiaire **la CSC services public** dépose un préavis de grève pour l'établissement de Marneffe

Motif : Augmentation de la capacité théorique d'accueil de la prison, sans concertation et sans aucune explication, bien que cela avait été promis par le Directeur Général des EPI en CSC/HOC.

Bien à vous,

**Claudine COUPIENNE**  
Secrétaire permanente **CSC**